



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article611>

La CGT au Conseil des Prud'hommes d'Arles le 17 février 2015

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 17 février 2015

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Non au projet de loi Macron, oui à des moyens pour la justice !



Dans le cadre de la lutte que mène la CGT contre le projet de Loi MACRON, les conseillers prud'hommes du département ont suspendu leur participation aux audiences des Conseils de Prud'hommes depuis le 3 février. Sur Arles, un temps fort a été mis en oeuvre le 17 février, jour du vote solennel du projet de Loi à l'Assemblée Nationale.

La forte délégation présente est intervenue peu avant l'audience de départage, avec lecture d'une motion puis nouvelle prise de parole devant le tribunal, pose d'une plaque "Conseil de Prud'hommes d'Arles" à l'entrée du Conseil de Prud'hommes (il n'y avait aucune indication !), suivie d'une conférence de presse.

Au-delà des attaques contre la prud'homie, nous sommes tous conscients que cette loi attaque gravement l'ensemble du monde du travail, dans le but de transformer définitivement la relation de travail en "soumission volontaire" (dixit Laurence PARISOT !!).











Lire l'intervention de la CGT devant le Conseil de Prud'hommes :



Intervention CGT CPH Arles 17.02.15

La presse :



La Provence 18.02.15



La Marseillaise 18.02.15